

LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DU (DES) TERRITOIRE(S) FRANÇAIS : ENTRE FIRMES ENTREPRENEURIALES ET ENTREPRENEURIAT LIÉ À L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE

Jean Bonnet

Faculté de Sciences Economiques et de Gestion
Campus 4, 19 rue Claude Bloch
Université de Caen
BP 5186, 14032 CAEN Cedex France.
jean.bonnet@unicaen.fr

Résumé.

À l'échelle internationale la France n'est pas entrepreneuriale et montre un déficit de créations d'entreprises innovantes. A l'échelle régionale les régions urbanisées et technologiquement développées mais aussi les régions attractives disposant d'aménités touristiques sont les plus entrepreneuriales. A l'échelle infrarégionale la dynamique entrepreneuriale bas-normande est largement déterminée par l'éloignement aux centres urbains. Les espaces ruraux en développement sont alors concentriquement distribués autour de la capitale régionale. Les espaces ruraux en cours de désertification localisés dans le sud du département de la Manche et l'ouest du département de l'Orne ont la plus faible dynamique entrepreneuriale et sont les plus éloignés de Caen.

Mots-clés : firmes entrepreneuriales, environnement institutionnel, éducation, urbanité, attractivité

Abstract. The entrepreneurship dynamics of the French territory (ies): between entrepreneurial firms and entrepreneurship linked to the residential economy

The decision to become an entrepreneur is mainly a decision of allocation of one's human capital considering the comparison between an entrepreneurship opportunity cost with a reward (financial, symbolic – social status – or indeed psychological) prospect. Taking into account the microeconomic decision to become an entrepreneur makes it possible to approach entrepreneurship in terms of occupational choice. From a labour market perspective, the decision to set up a new firm can be viewed as a self-employment choice, i.e. an alternative to a salaried or an unemployed position. GEM¹ studies distinguish between the "necessity motive" and the "opportunity motive" which is a priori more favourable. In the French case, opportunity motives are partly at a disadvantage.

The decision to start up or to take over an enterprise is also induced by an environment which is more or less favourable to entrepreneurship. At a regional level, the development of touristic regions induces entrepreneurship: the southern regions of France, attractive now for 30 years display a strong entrepreneurial propensity. New firm formation is also linked with a high level of education. New products associated with creativity are mostly found in urban areas and technologically developed regions (Île-de-France, Rhône-Alpes).

The intraregional development in the case of the Basse-Normandie region shows that the coastal touristic territories follow a specific development where entrepreneurship is important. The specific historical territorial organizations of the industrial districts' type do not display a strong influence and a process of 'desertification' affects the rural areas the furthest away from the major urban centres (south of the Manche Department and west of the Orne Department). In those territories, entrepreneurship is very low.

¹ Une association entre la London Business School et l'Université de Babson a été lancée en 1999 avec 10 pays pour mesurer les différences d'activité entrepreneuriale selon les pays. Actuellement cette recherche concerne 42 pays.

Key Words: Entrepreneurial firms, institutional environment, education, urbanity, attractiveness

Codes JEL / JEL-Codes: L26, I20, R10

Introduction

Dans les années récentes les firmes entrepreneuriales (entendu ici comme les nouvelles entreprises innovantes) ont été le moteur de la croissance économique aux USA en apportant une contribution significative à la production du secteur privé, à l'emploi et à la création nette d'emplois ainsi qu'aux innovations (Schramm, 2009). Beaucoup de ces nouvelles entreprises sont alors les initiatrices et les leaders de nouvelles industries². Audretsch (2007) montre que le manque de *capital entrepreneurial* dans les économies européennes conduit au *paradoxe européen*, c'est-à-dire un haut niveau d'investissements dans le savoir et la connaissance pour un pauvre résultat en termes de croissance et de réduction du chômage. La création d'entreprises et surtout d'entreprises à fort potentiel de croissance constitue alors le chaînon manquant pour passer de l'économie de la connaissance à l'*économie de l'innovation*. À l'intérieur mêmes des pays les différences d'intensité entrepreneuriale sont notables. Elles reflètent à l'échelle régionale à la fois le statut de régions plus ou moins technologiques ou plus ou moins attractives. Lorsque l'on s'intéresse au développement infrarégional en France, force est de constater dans le cas de la Basse-Normandie que les créations d'entreprises sont clairement liées aux effets demande de l'économie résidentielle (espaces touristiques et cités dortoirs des pôles urbains résidentiels) et en second lieu aux pôles urbains proprement dits. Dans un certain sens ce résultat conforte l'effet important de l'économie résidentielle relevée par Davezies (2008), dans une région, la Basse-Normandie, qui n'est pas une région technologique de premier plan.

Un environnement institutionnel qui décourage l'entrepreneuriat innovant en France

La difficulté d'intégrer tous les aspects idiosyncratiques de l'entrepreneur a empêché la prise en compte de l'entrepreneur dans une théorie formalisée (Leibenstein, 1968). La décision microéconomique d'entreprendre permet cependant d'aborder l'entrepreneuriat en termes de choix occupationnel. La décision de devenir entrepreneur est principalement une décision d'allocation de son capital humain au regard de la mise en balance d'un coût d'opportunité d'entreprendre avec une espérance de rétribution (monétaire, symbolique - reconnaissance sociale - voire psychologique).

Le capital humain peut se scinder en deux :

- un capital humain observé par les employeurs, lui même composé d'un capital humain éducationnel mesuré par le niveau de diplôme (ce dernier étant daté) et d'un capital humain professionnel et culturel qui rend compte du parcours professionnel et social de l'individu.

En ce qui concerne le choix entrepreneurial, l'exercice de fonctions précédentes entrepreneuriales (direction, encadrement, responsabilité de centres de profit etc.)

² Biotechnologies, éco-industries, création et animation d'images, entre autres.

est un élément favorisant le passage à l'acte mais aussi la survie de l'entreprise au même titre que l'appartenance à une famille d'entrepreneurs dans la mesure où le nouvel entrepreneur a exercé ces fonctions dans l'entreprise familiale (Fairlie et al, 2006). De même l'expérience professionnelle dans le même secteur d'activité de la création et l'expérience acquise dans une entreprise de petite taille est favorable à la survie par la diversité des fonctions exercées (Bhattacharjee et al, 2008).

- un capital humain inobservable qui rend compte des opportunités d'affaires que la vigilance de l'entrepreneur permet de saisir (Kirzner, 1979, 1985). Ce capital humain inobservable n'est pas présent chez tous les individus. Une idée innovante peut constituer la base de l'existence de ce capital humain inobservable a priori par les employeurs.

Une société qui veut bénéficier des firmes entrepreneuriales doit donc favoriser l'émergence de ce capital humain inobservable et permettre aux individus de valoriser ce surplus. Baumol (1990) constate que certaines sociétés ont privilégié historiquement certaines structures de récompense qui en décourageant les efforts des ressources entrepreneuriales n'ont pas permis une diffusion large des progrès techniques et donc de la croissance et du développement³. Au même titre que les élites et les talents ont pu être détournés de travaux plus socialement productifs par les hauts salaires dans le secteur financier (Philippon et al, 2007), la création d'entreprises innovantes requiert en effet l'engagement des ressources humaines les plus créatrices sinon les plus productives.

Les variables pertinentes rendant compte des différences d'expression entrepreneuriale doivent donc être élargies à des considérations juridiques et culturelles et participent de caractéristiques institutionnelles du marché du travail spécifiques à chaque pays industrialisé. La législation régulant les relations de marché, la législation fiscale, le droit du travail, les régimes de sécurité sociale, les lois sur la défaillance mais aussi le développement et le fonctionnement du système financier voire l'intensité des barrières administratives auront un effet sur la présence de firmes entrepreneuriales. Le programme de recherche du GEM (*Global Entrepreneurship Monitor*) a permis de mesurer les différents niveaux nationaux d'activité entrepreneuriale selon les pays. Les résultats de 2004 montrent une différence très nette entre l'Amérique du Nord et l'Union Européenne puisque le taux d'activité entrepreneuriale⁴ est plus de deux fois supérieur sur le continent américain par rapport à l'Union Européenne. Les études du GEM (2006), distinguent aussi parmi les nouveaux entrepreneurs ceux qui entreprennent par nécessité ou par opportunité. En France mais aussi en Allemagne les créations d'entreprises par nécessité représentent une part beaucoup plus importante des créations d'entreprises que dans d'autres pays tels les USA, le Royaume-Uni, l'Australie mais aussi la Norvège ou les Pays-Bas. Une économie qui crée insuffisamment d'emplois (taux de croissance faible) et un mauvais fonctionnement du marché du travail – par exemple une durée moyenne du chômage élevée – renforcent la création d'entreprises pour des motifs plutôt négatifs et surtout découragent l'aventure entrepreneuriale pour des motifs positifs. À l'échelle européenne,

³ Il prend l'exemple de la Rome antique où le prestige n'est pas associé à l'industrie et au commerce mais pour les personnes honorables à la détention de terres, à l'usure et à la fonction politique. Dans la Chine médiévale, la position de lettré, l'accès au statut de mandarin en passant les examens impériaux constitue la position ultime dans l'échelle sociale.

⁴ L'activité entrepreneuriale totale est définie comme la part des adultes dans le total de la population âgée de 18 à 64 ans qui sont soit activement impliqués dans la création d'une nouvelle entreprise ou qui dirigent une entreprise depuis moins de 42 mois.

Wennekers (2006) a ainsi montré qu'il existe une relation négative entre le taux de chômage et l'intensité entrepreneuriale totale des pays.

L'*Entrepreneurship* selon Stam (2008), recouvre la notion de création d'entreprises innovantes au sens large (start-up, spin-off- c'est-à-dire principalement les créations d'entreprises répondant à une opportunité mais aussi le *corporate venturing*). L'innovation ne passe par forcément par les nouveaux entrepreneurs, elle est aussi véhiculée dans les entreprises existantes. Cependant selon Baumol (2004), les innovations de rupture passent souvent par l'engagement individuel des nouveaux entrepreneurs (start-up technologiques, spin-off universitaires) plutôt que par les entreprises existantes qui développent des innovations plus conventionnelles. Selon Fink (2008), physicien à l'École supérieure de chimie industrielle de Paris et titulaire de la chaire d'innovation technologique Liliane Bettencourt, «Confier l'innovation aux grands groupes est une erreur, car ils ont peur des innovations de rupture. Celles-ci viennent des académiques».

Il est donc important d'essayer de comprendre pourquoi certaines catégories de population (les salariés en activité, les jeunes diplômés et particulièrement les diplômés des grandes écoles) entreprennent trop peu en France. Le nombre total de nouvelles entreprises créées par des étudiants varie de 7000 à 9000 nouvelles entreprises par an. Les étudiants des Grandes Écoles de Commerce en incluant les formations aux Sciences de Gestion de l'Université ne représentent qu'environ 3% des nouveaux créateurs d'entreprises étudiants, ceux des grandes Écoles d'ingénieurs environ 1,5% (Becard, 2007).

Différentes explications peuvent être avancées :

- l'engagement insuffisant des élites françaises dans l'activité entrepreneuriale innovante dû à l'existence de coûts irrécouvrables en cas d'échec. Le capital humain des étudiants labellisés est en effet mieux valorisé dans une trajectoire de carrière lisse et sans risque où jouent leur label de formation et les réseaux d'anciens, Bonnet et al (2010).
- un manque d'esprit entrepreneurial (*Le Figaro économie*, 18 mai 2005) qui explique aussi un sous-développement de la finance d'amorçage et des réseaux de financement privé comme le capital risque et les *Business Angels* (Aernoudt, 2004).
- une insuffisante formation à la créativité et à l'entrepreneuriat dans les institutions publiques qui se traduit par une faible valorisation par création d'entreprises dans la population des chercheurs du secteur public (Emin, 2003).
- un fonctionnement du marché du travail qui n'est pas favorable à l'aventure entrepreneuriale. Aux USA un marché du travail plus actif permet de plus grandes possibilités de changer d'emploi et de valoriser l'expérience acquise dans le passé (Gilson, 1999). Un certain nombre de jeunes français talentueux sont ainsi partis créer leurs entreprises aux USA en particulier dans la Silicon Valley (Poncet, 2000).

Les régions développées et attractives sont les plus entrepreneuriales

Le renouvellement des systèmes productifs est lié aux conditions d'émergence et de localisation des nouvelles activités mais aussi à la capacité qu'a le territoire d'être proactif c'est-à-dire de prévoir et d'adapter son environnement en fonction des évolutions des activités. Cette capacité passe aussi par les événements entrepreneuriaux (créations et reprises d'entreprises).

L'Île-de-France, région capitale, est la région qui conjugue beaucoup d'entrées et beaucoup de sorties dans l'entrepreneuriat – avec une part très importante des créations nouvelles dans l'évènement entrepreneurial – (le ratio poids de la région en termes de repreneurs rapporté au poids de la région en termes de créateurs est égal à 0,579)⁵. Du fait du poids important de la région capitale en termes d'évènement entrepreneurial (25,57% du total français), un grand nombre de régions françaises se caractérisent par une valeur de ce ratio supérieure à l'unité. La Basse-Normandie, avec un ratio de 1,82 apparaît comme la région dans laquelle le renouvellement du tissu productif se fait le plus par reprise.

Rhône-Alpes, seconde région technologique après l'Île-de-France présente aussi une forte activité entrepreneuriale avec de plus des créations d'emplois résultant de cette activité entrepreneuriale relativement plus importantes (Abdesselam et al, 2004). Les régions du Sud (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes Côte d'Azur) sont les régions les plus attractives dans l'espace Français depuis une trentaine d'années maintenant. Il en résulte un fort chômage qualifié de chômage de croissance mais aussi une forte intensité entrepreneuriale.

Des régressions linéaires nous permettent de rendre compte des variables gouvernant l'intensité entrepreneuriale à l'échelle régionale. Les données régionales (années 2005 ou 2006) sont issues des données disponibles en ligne de l'Insee. Le choix d'un nombre restreint de variables explicatives dans chacun des modèles nous a été dicté par le faible nombre d'observations mais aussi par la très forte colinéarité⁶ qui existe entre certaines variables explicatives. Le modèle testé est un modèle de régression linéaire multiple, la variable expliquée étant le taux régional de créations et de reprises d'entreprises pour 10000 habitants.

Dans le premier modèle, nous avons introduit trois variables explicatives, le revenu fiscal par habitant (premier décile et dernier décile) et la part de la population régionale en provenance d'une autre région ou d'un autre pays. Le choix entrepreneurial est aussi un choix occupationnel, le coefficient négatif du premier décile traduisant le coût d'opportunité d'entreprendre pour une partie des créateurs d'entreprises – plus le revenu fiscal du premier décile augmente, moins on doit avoir de créations d'entreprises pour raison de faible coût d'opportunité d'entreprendre – le coefficient positif du dernier décile que l'activité entrepreneuriale est aussi plus importante dans les tranches de revenus élevées, (Hurst et al, 2004) – sans que l'on préjuge de la causalité. Enfin la population originaire d'une autre région ou d'un pays étranger explique de façon positive l'activité entrepreneuriale à l'échelle régionale et ce pour deux raisons, la difficulté de s'insérer sur le marché du travail pour la population d'origine étrangère, les flux migratoires avec dans certains cas la création d'activité. Thireau (1993) prend l'exemple de la migration de familles d'actifs vers les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées qui entraîne la perte d'emploi pour un des membres de la cellule familiale et qui suscite en retour la création de nouvelles activités.

⁵ Insee, élaboration propre à partir des informations du répertoire Sirene pour l'année 2006 et des enquêtes sur la population (année 2005).

⁶ Nous avons contrôlé que la multicolinéarité ne vienne pas perturber la qualité des estimations.

Variables explicatives*	M1	M2	M3	M4
Revenus Fiscaux du ménage (premier décile)	-6.24***			
Revenus Fiscaux du ménage (dernier décile)	2.06***			
RDB/hab.			6.28***	
Part de la population non régionale (autre région ou étranger)	2.88***	2.83***		
Part des propriétaires de résidences principales		-1.88***		
Part des résidences secondaires		0.63***	1.27***	0.99***
Taux chômage de la population de 15 à 64 ans			2.90***	1.06**
Proportion de diplômés deuxième ou troisième cycle universitaire dans la population				2.78***
Constante	-9.25	120.97***	-113.55***	-9,28
R ² ajusté	0.73	0.84	0.84	0.91
F	19.78***	38.24***	36.91***	68.10***

Tableau 1 Intensité entrepreneuriale à l'échelle régionale

Variable expliquée : Taux régional de créations et de reprises d'entreprises pour 10000 habitants en 2006. *Significativité à 10%, **Significativité à 5%, ***Significativité à 1%

♦ Toutes les données sont de 2005.

Dans le deuxième modèle, la part des propriétaires de leur résidence principale est introduite ainsi que la part des résidences secondaires. Le signe négatif qui peut apparaître surprenant à l'échelle de la première variable est lié au fait qu'en Île-de-France peu de résidents sont propriétaires de leur résidence principale. Le signe positif de la deuxième variable traduit l'essor pris par l'économie du tourisme dans la croissance des territoires (Davezies, 2008).

Nous retrouvons dans le troisième modèle l'importance de l'économie résidentielle avec le lien positif du taux de créations et de reprises d'entreprises avec le niveau de revenu par habitant et toujours avec la part des résidences secondaires. Le taux de chômage exerce un effet positif sur l'activité entrepreneuriale pour les raisons précédemment citées. Le pouvoir explicatif du modèle est très bon.

Enfin le dernier modèle prend en compte toujours l'activité touristique et le taux de chômage mais aussi la proportion de diplômés de deuxième cycle ou troisième cycle universitaire dans la population totale de la région. On peut en effet conjecturer que les firmes entrepreneuriales sont créées avant tout par une population éduquée, l'éducation accroissant la connaissance de base d'un individu et le rendant vigilant aux nouvelles opportunités. Colombo et al (2001) trouvent que les firmes basées sur les nouvelles technologies ont plutôt des fondateurs et des propriétaires ayant un haut niveau d'éducation. Le pouvoir explicatif est le plus élevé dans ce dernier modèle. Les résultats confirment que les firmes entrepreneuriales se trouvent localisées dans les régions technologiques à forte densité de population qualifiée, régions qui bénéficient le plus par ailleurs de la politique des pôles de compétitivité. L'espace métropolitain des grandes

métropoles technologiques (Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Grenoble) qui concentre la population qualifiée, est doté d'un marché du travail actif et la création peut être envisagée comme une étape dans une trajectoire de carrière pour une frange qualifiée de la population. Les sorties de l'entrepreneuriat ne sont en effet pas toujours des échecs (Bates, 2005), ce qui suppose aussi que l'expérience entrepreneuriale est mieux valorisée dans l'espace métropolitain. L'apparition et le développement des nouveaux secteurs d'activité de l'économie entrepreneuriale sont liés à la concentration de centres de recherches et aux mécanismes de l'innovation permis entre autres par la fertilisation croisée, l'existence de finances d'amorçage et de structures de portages, l'appartenance à des réseaux de facilitation de l'activité entrepreneuriale dont les pôles de compétitivité.

Dans une étude à l'échelle des zones d'emplois, Lasch (2007) souligne l'importance des externalités de savoir sur l'activité entrepreneuriale.

Création d'activités dans les espaces infrarégionaux : le cas de la Basse-Normandie

Notre étude des caractéristiques entrepreneuriales à l'échelle infrarégionale reprend la typologie du développement socio-économique des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) bas-normands depuis les débuts du développement de l'intercommunalité en France (Bisson et al, 2009)⁷. On retrouve le mouvement de périurbanisation avec la croissance forte de la population des espaces périurbains résidentiels et la croissance élevée des emplois dans les espaces périurbains pôles d'emplois mais aussi résidentiels. L'attractivité des espaces touristiques est liée en ce qui concerne certaines communautés du littoral calvadosien à la fois au cadre de vie agréable permis par la proximité de la mer mais aussi à la proximité du marché du travail de l'agglomération caennaise. Les espaces ruraux se scindent en 4 classes, des espaces en développement où l'activité entrepreneuriale (création d'entreprises ex-nihilo) est élevée, la croissance de la population est forte et des espaces fragiles qui conjuguent baisse des emplois et évolution plus ou moins favorable de la population.

Dans cette étude, un certain nombre de variables caractéristiques de la démographie des entreprises ont été retenues pour la construction de la typologie. La dynamique entrepreneuriale des espaces touristiques ressort clairement suivie des espaces périurbains résidentiels et des espaces urbains. Les espaces ruraux en développement situés majoritairement dans l'aire d'attraction du Grand Caen sont caractérisés par un taux d'évènement entrepreneurial élevé principalement dû aux créations d'entreprises nouvelles. Les espaces périurbains pôle d'emplois n'ont pas une dynamique entrepreneuriale très forte, on peut cependant constater que la part des petites entreprises est particulièrement faible dans ces territoires. Les espaces ruraux en cours de désertification montrent clairement une dynamique entrepreneuriale très défavorable avec un très faible taux de création pure, une proportion d'entreprises reprises élevée et une évolution négative des transferts d'établissements. La contiguïté de la quasi-totalité des EPCI en cours de désertification (à égale distance de Rennes et de Caen) rejoint l'idée que les grands centres urbains sont les centres du développement actuel basé sur l'innovation et

⁷ - EPCI touristiques, urbains, périurbains pôles d'emplois, périurbains résidentiels.
- EPCI ruraux, en développement, résistants, menacés ou en cours de désertification.

Pour un développement plus élaboré, voir Bisson et Bonnet (2009).

l'esprit d'entreprise (Gazette des communes, 2006). À ce titre les grandes agglomérations urbaines de Caen et de Rennes rayonnent avant tout à leur périphérie.

Des régressions linéaires (tableau 2) nous permettent de préciser les variables gouvernant la démographie d'entreprises à l'échelle infrarégionale.

Variables (voir Annexe 1 pour description)	TCREAP	PREPRISE
Part des petits établissements en 2003 (0 à 9 salariés)	0.098***	0.39**
Proportion d'entreprises reprises entre 2000 et 2003	-0.096***	-3.92***(.)
Transferts d'établissements entre 2000 et 2003	-0.06*	-0.28
Taux de variation annuel moyen de la population	0.84***	2.12*
Taux de chômage en 1999	0.076*	
Evolution du nombre de chômeurs 1999/2003	-0.004	
Part des chômeurs ayant plus de 50 ans en 2003	0.004	
Part des chômeurs de longue durée en 2003	-0.009	
Part des foyers non imposés en 2002	-0.063***	-0.235**
Taux d'attractivité scolaire en 1999	0.0376**	0.044***
Taux de mouvement interne en 1999	-0.007***	-0.045***
EPCI en désertification	3.74	36.18**
EPCI en croissance	3.59 (0,128)	16.51
EPCI résistants	-0.80	16.33
EPCI menacés	2.96	16.54
Constante	31.02	366.83***
Observations	127	127
Adj R-Sq	0.615	0.536
F	14.44***	14.24***

Tableau 2 La démographie d'entreprises à l'échelle des EPCI bas-normands
Variabes expliquées : Taux de création pure d'entreprises entre 2000 et 2003 (TCREAP), et proportion d'entreprises reprises entre 2000 et 2003 (PREPRISE).

(.) La variable explicative correspondante est le taux de création pure d'entreprises entre 2000 et 2003 (TCREAP). *Significativité à 10%, **Significativité à 5%, ***Significativité à 1%

Le taux de création pure d'entreprises est lié positivement à la part des petites entreprises et établissements dans l'EPCI et négativement à la proportion d'entreprises reprises. C'est un résultat classique que l'on retrouve aussi à l'échelle régionale. En fait l'interprétation est la suivante... La dispersion d'activité entrepreneuriale se réalise surtout par rapport aux créations pures d'entreprises, donc les espaces peu entrepreneuriaux montrent une part relativement élevée de reprises d'entreprises. L'évolution des transferts

d'établissements se substitue aux créations d'entreprises nouvelles. Le taux de croissance de la population et le taux de chômage expliquent positivement la croissance du nombre des créations d'entreprises (ce dernier résultat est identique à celui de Lasch (2007) à l'échelle des zones d'emplois). La proportion de foyers non imposés est liée négativement à la création d'entreprises mais pas le taux d'attractivité scolaire qui est aussi un indicateur de l'attractivité de l'espace et qui joue positivement. Le taux de mouvement interne⁸ est lié négativement au taux de création pure. Les espaces ruraux en développement sont caractérisés par un taux de création pure élevé (à 13%).

En ce qui concerne la part des entreprises reprises, globalement on retrouve les mêmes variables explicatives avec cependant un pouvoir explicatif global plus faible. On notera que les variables de chômage ne jouent pas un rôle significatif pour les reprises d'entreprises à cette échelle d'agrégation. Les espaces ruraux en désertification sont cependant caractérisés par une proportion d'entreprises reprises importantes (en fait une faible création d'entreprises nouvelles)...

Six territoires touristiques montrent un développement spécifique essentiellement basé sur l'attractivité des hommes, les dépenses induites engendrant une activité soutenue de l'économie résidentielle⁹. Dans le cas de la Basse-Normandie il s'agit principalement de territoires côtiers touristiques.

Conclusion

Les innovations des firmes entrepreneuriales alimentent le marché en nouveaux produits ce qui engendre en retour de nouveaux emplois et des revenus d'impôts. Il est notable que ces firmes ont un potentiel d'emplois plus fort aux USA qu'en Europe. Leuret (2007) note que « les plus grands succès américains (des firmes entrepreneuriales) comptent des dizaines de milliers d'employés et que ces sociétés sont valorisées en dizaines de milliards de dollars, [alors qu'] en Europe les succès créent plutôt des milliers d'emplois pour des valorisations que se chiffrent en milliards de dollars ». Fontagné (2008) déplore le faible nombre de création d'entreprises innovantes dans le cas français avec en particulier un déficit de création dans les sociétés d'ingénierie informatique, dans les créations de jeux électroniques, entre autres.

En termes de renouvellement des systèmes productifs, une première limite française tient au faible nombre de créations d'entreprises innovantes. Les raisons principales de ce retard sont essentiellement liées à la faible incitation à valoriser son capital humain dans l'entrepreneuriat pour les populations les mieux formées des étudiants français. A l'échelle régionale on trouve les régions les plus entrepreneuriales parmi les régions les plus attractives pour la population et les plus développées technologiquement. La valorisation du capital humain dans les secteurs de l'économie de la connaissance nécessite un ancrage à la ville lieu de création par excellence des activités nouvelles et lieu d'échange privilégié.

La diversité culturelle, la diversité et la spécialisation des métiers, l'ouverture sur l'extérieur sont des facteurs attractifs qui permettent de développer une « classe créative » dans les régions métropolitaines (Florida, 2002). Cette classe est un élément important du développement des grandes villes et des régions. Des recherches récentes (Ucbasaran et al,

⁸ TAUXMVTI : taux de mouvement interne en 1999 (nombre d'actifs résidents dans l'EPCI exerçant leur emploi dans une commune de l'EPCI différente de celle où ils habitent / nombre total d'emplois de l'EPCI)

⁹ Ils sont organisés autour d'une ou plusieurs communes littorales lieux de villégiature et de développement spécifique (par exemple Deauville et Trouville, ou Cabourg et Houlgate).

2006) montrent que la vigilance de l'entrepreneur n'est cependant pas indépendante d'un « capital humain entrepreneurial » qui explique l'engagement entrepreneurial et le succès de la nouvelle entreprise. Ce dernier est lié au niveau général d'éducation et surtout au capital humain spécifique lié à l'expérience dans l'entrepreneuriat. Il permet de percevoir et de poursuivre des opportunités et il peut être accru par la sensibilisation, l'éducation et l'expérience.

Bibliographie

- Abdesselam, R., J. Bonnet et N. Le Pape. 2004. « Les contraintes de la création et de la reprise d'entreprise : une application aux régions françaises ». *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, 72: 33-68.
- Audretsch, D. 2007. "Entrepreneurship Capital and Economic Growth". *Oxford Review of Economic Policy*, 23 (1): 63-78.
- Bates, T. 2005. "Analysis of Young, Small Firms that Have Closed: Delineating Successful from Unsuccessful Closures". *Journal of Business Venturing*, 20: 343-358.
- Baumol, W.J. 2004. "Education for Innovation: Entrepreneurial Breakthroughs vs. Corporate Incremental Improvements", *NBER paper*, File Education for Innovation, 5 avril.
- Baumol, W.J. 1990. "Entrepreneurship, Productive, Unproductive and Destructive". *Journal of Political Economy*, 98 (octobre): 893-921.
- Becard, F. 2007. « Le renforcement des coopérations entre les structures d'appui à l'innovation et à la création d'entreprises, les écoles d'ingénieurs et les écoles de management ». *Rapport Retis*, à Mr le Ministre délégué à l'industrie, avril.
- Bhattacharjee, A., J. Bonnet, N. Le Pape et R. Renault. 2008. "Entrepreneurial Motives and Performance: Why Might Better Educated Entrepreneurs Be Less Successful?". Cergy-Pontoise: *Working Paper du THEMA*, Université de Cergy-Pontoise.
- Bisson, F. et J. Bonnet. 2009. « La caractérisation du développement infrarégional en Basse-Normandie ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 1 : 133-154.
- Bonnet, J. et P. Cussy. 2010. "High Education, Sunk Costs and Entrepreneurship", dans Bonnet, J., D. García-Pérez-de-Lema et H. Van Auken (dir.), *The Entrepreneurial Society: How To Fill The Gap between Knowledge and Innovation*. Edward Elgar Publishing.
- Colombo, M.G. et M. Delmastro. 2001. "Technology-based Entrepreneurs: Does Internet Make a Difference?". *Small Business Economics*, 16: 177-190.
- Davezies, L. 2008. *La république et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Paris: La République des idées, Éditions du Seuil.
- Emin, S. 2003. *L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics : le cas français*. Grenoble: Thèse de Doctorat de Sciences de Gestion de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, Directeur de thèse, Professeur Robert Paturel.
- Fairlie, R.W. et A. Robb. 2006. "Families, Human Capital and Small Business : Evidence from the Characteristics of Business Owners Survey", dans Prof. Dr. Mirjaam van Praag (dir.), *Entrepreneurship and Human Capital*. Amsterdam, ACE (Amsterdam Center for Entrepreneurship), juillet: 7-13.
- Fink, M. 2009. « L'autonomie est la solution pour sauver les universités ». *Le Monde*, 17 février.

- Florida, R. 2002. "The Economic Geography of Talent". *Annals of Association of American Geographers*, 92 (4): 743-755.
- Fontagné, L. 2008. « L'industrie va mal ? Regardez plutôt les services ». *Ouest France*, édition du 23-24/02/08, p. 5.
- GEM, (Global Entrepreneurship Monitor) 2006. "Summary Results", Bosma, N. et R. Harding, Babson College, et London Business School.
- Gilson, R. 1999. "The Legal Infrastructure of High Technology Industrial District: Silicon Valley, Route 128, and Covenants not to Compete". *New York University Law Review*, 3: 575-629.
- Hurst, E. et A. Lusardi. 2004. "Liquidity Constraints, Household Wealth, and Entrepreneurship". *The Journal of Political Economy*, 112: 319-47.
- Kirzner, I. M. 1985. *Discovery and the Capitalist Process*. Chicago: University of Chicago Press.
- Kirzner, I. M. 1979. *Perception, Opportunity and Profit*. Chicago: University of Chicago Press.
- La Gazette des Communes. 2006. « La politique de cohésion des villes : la contribution des villes et des agglomérations à la croissance et à l'emploi au sein des régions ». *La Gazette des Communes*, le 23 octobre 2006.
- Lasch, F. 2007. « L'impact du contexte socioéconomique local sur la création d'entreprises en France ». *Revue Internationale PME, RIPME*, 20 (2) : 9-32.
- Lebret, H. 2007. *Start-Up : ce que nous voulons encore apprendre de la Silicon Valley*. (Paperback).
- Leibenstein, H. 1968. "Entrepreneurship and Development". *American Economic Review*, 58 (2): 72-83.
- Le Figaro économie. 2005. « Enquête Ipsos réalisée pour la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) ». *Le Figaro*, le 18 mai 2005.
- Longhi, C. et M. Quere. 1993. « Systèmes de production et d'innovation, et dynamique des territoires ». *Revue économique*, 44 (4): 713-724.
- Philippon, T. et A. Reshef. 2007. *Skill Biased Financial Development: Education, Wages and Occupations in the U.S. Finance Sector*. New York: NYU Stern Business School mimeograph, septembre.
- Poncet, J.F. 2000. *La fuite des cerveaux : mythe ou réalité ?* Rapport d'information n° 388 de la commission des affaires économiques du Sénat, 7 juin.
- Schramm, C. 2009. "Our Role in the Evolution of Capitalism", dans *Kauffman Thoughtbook*. Kansas City: Kaufman Foundation, 8-14.
- Stam, E. 2008. *Entrepreneurship and Innovation Policy*. *Jena Economic Research Paper*, No. 2008 – 006.
- Thireau, V. 1993. *Les nouvelles dynamiques spatiales : à la redécouverte des territoires*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Ucbasaran D., P. Westhead et M. Wright. 2006. "Opportunity Identification and Pursuit: Does an Entrepreneur's Human Capital Matter?" dans Prof. Dr. Mirjaam van Praag(dir.), *Entrepreneurship and Human Capital*. Amsterdam, ACE (Amsterdam Center for Entrepreneurship), juillet, 59-64.
- Wennekers, S. 2006. "Entrepreneurship at Country Level: Economic and Non-Economic Determinants". *Scales Research Reports R200602*, EIM Business and Policy Research.

